

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Justice-Militante-anti-nucleaire>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Justice. Militante anti-nucléaire : "je n'ai pas dégradé le pylône"**

4 juillet 2013

Justice. Militante anti-nucléaire : "je n'ai pas dégradé le pylône"

maville.com Jeudi 04 juillet 2013 06:04

https://www.lemans.maville.com/actu/actudet_Justice.-Militante-anti-nucleaire-je-n&039;ai-pas-degrade-le-pylon_e_fil-2365776_actu.Htm



Jean-Luc Blondeau, membre de l'association, Martial Château, président de « Sortir du nucléaire 72 » et Thierry Pradier, conseiller régional Europe Ecologie, soutiennent Annick Philippe, convoquée devant le tribunal de Laval. © Photo "Le Maine Libre"

Justice. Militante anti-nucléaire : "je n'ai pas dégradé le pylône"

Annick Philippe est militante de l'association Sortir du nucléaire 72. Convaincue que le débat démocratique lié aux grandes urgences énergétiques de demain n'est guère d'actualité en son pays, elle a associé à maintes reprises ses convictions et interrogations en ce domaine à ses actes de mobilisation sur le terrain.

Cinq militants gardés à vue

Le 28 avril 2012, dans le cadre des rassemblements commémorant le 26e et triste anniversaire de Tchernobyl, Annick participe à une randonnée de contestation sous les pylônes haute tension proches de la commune de Saint-Cyr-le-Gravelais, en Mayenne.

Quelque 150 militants et sympathisants sont là, dénonçant conjointement la construction de l'EPR de Flamanville et sa ligne Très Haute Tension (THT) Cotentin Maine.

D'importantes forces de police encadrent, observent, filment et photographient tout ce qui bouge en lieu et place, au pied du pylône 561. Pas d'échauffourées, mais les militants se feront entendre en faisant résonner l'acier du pylône en question...

Un an après, Annick Philippe et quatre autres personnes seront gardées à vue puis convoquées ce 11 juillet 2013 au tribunal de Laval afin de répondre d'une accusation de dégradation volontaire, commise en réunion. Frêle et souriante, Annick Philippe, salariée de Pôle Emploi, n'affiche en rien les stigmates du « casseur ». « *Je n'ai en aucun cas dégradé le pylône 561 !* », assure-t-elle.

Son histoire est à retrouver en intégralité dans "Le Maine Libre" de ce jeudi 4 juillet.

Maine Libre